

ASSEMBLEE GENERALE DU MARDI 19 décembre 2023

SOMMAIRE

LISTE DES DELIBERATIONS

Affaires administratives

PV Election d'un Vice-Président

PV Election d'un 7^{ème} membre du bureau

2023.072 Désignation d'un nouveau délégué de la communauté de communes Ambert Livradois Forez (ALF) au VALTOM

2023.073 Commission de Suivi de Site (CSS) de l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) du Poyet (Ambert), changement de membre suppléant

2023.074 Marchés publics à procédure adaptée (MAPA), délégation du Président

2023.075 Mise à jour du tableau des effectifs

2023.076 Adhésion pôle santé au travail

2023.077 Taux de cotisation de l'assurance statutaire, actualisation

Affaires financières et prospectives budgétaires

2023.078 Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) 2024

2023.079 Autorisation de mandatement de l'investissement 2024

2023.080 Ligne de trésorerie 2024

2023.081 Adoption du Règlement Budgétaire et Financier (RBF)

2023.082 Décision Modificative (DM) n°3 du budget principal 2023

Innovation et prospective

2023.084 Financement VALTOM Energie Biométhane (VEB) : apport de précisions

2023.085 VALTOM Energie Biométhane (VEB), cession à VEB par Waga Energy du contrat d'achat biogaz et de l'Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) et par le VALTOM des contrats de raccordement et d'injection avec GrDF et du contrat d'achat du biométhane avec ENGIE

2023.086 Convention de partenariat entre le VALTOM et l'Association de l'International Toques Blanches

Valorisation et recyclage

2023.087 Contractualisation pour la filière à Responsabilité Elargie du Producteur (REP) des Déchets d'Eléments d'Ameublement (DEA)

2023.088 Convention partenariale 2023 entre ATMO Auvergne Rhône-Alpes et le VALTOM

2023.089 Convention entre l'Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement (INRAE) et le VALTOM, station ATMO Auvergne-Rhône-Alpes pour la surveillance extérieure du pôle Vernéa

2023.090 Avenant n° 10 au contrat de Délégation de Service Public (DSP) pour le traitement des déchets ménagers par incinération avec valorisation énergétique et par méthanisation

2023.091 Fermeture et reconversion de l'Installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI) des Nigennes de Saint-Eloy-les-Mines

Economie circulaire et prévention

2023.092 Etablissements témoins, avenant n° 1 avec le Réseau Education à l'Environnement Auvergne (REEA) et convention avec Terana

LISTE DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 19 décembre 2023

Le **19 décembre 2023**, le comité syndical du VALTOM, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 14h30, au VALTOM, sous la présidence de Monsieur Laurent BATTUT, Président.

Date de la convocation : 5 décembre 2023

Secrétaire de séance : Bernard BOULEAU

Nombre de Membres :

En exercice : 36

Présents : 22

Pouvoirs : 3

Votants : 25

Présents : Mesdames BARRIER Martine, BIRARD Cécile, BRUN Evelyne FROMAGE Catherine.

Messieurs BATTUT Laurent, BONNET Nicolas, BOULEAU Bernard, BRUNMUROL Laurent, CHABRILLAT Rémi, CHASSANG Jean-Pierre, CLAMADIEU Yves, CLEMENT Jean-Marie, CUBIZOLLES Jean-Marc, DEQUAIRE René, DESMARETS Pierre, LAGRU Alain, LENAUD Alain, LOBREGAT Stéphane, MARTIN Frédéric, MEALLET Roger Jean, MENAGER Marc, MOLIMARD Alain, RAVEL Pierre.

Pouvoirs : Madame TRICHARD Dorothée (à Monsieur Alain LAGRU),
Monsieur CINEUX Cyril (à Monsieur Laurent BRUNMUROL),
Monsieur MAILLARD Guy (à Monsieur Stéphane LOBREGAT).

Excusés : Mesdames BRIAT Dominique, DAVID Marie, DUBIEN Ghislaine, LAROUDIE Fabienne,

Messieurs AUSLENDER Jérôme, BEAUD Gérard, CAYRE Philippe, GUITTON Florent, LANDIVAR Diego, RENIE Stanislas.

Au cours de cette réunion, le comité syndical a adopté les décisions suivantes :

Affaires administratives

PV Election d'un Vice-Président

Monsieur Roger Jean MEALLET ayant obtenu la majorité absolue, est élu Vice-Président du VALTOM et est immédiatement installé.

PV Election d'un 7^{ème} membre du bureau

Monsieur Bernard BOULEAU ayant obtenu la majorité absolue, est élu 7^{ème} membre du bureau du VALTOM et est immédiatement installé.

2023.072 Désignation d'un nouveau délégué de la communauté de communes Ambert Livradois Forez (ALF) au VALTOM

Le comité syndical prend acte de la désignation par la communauté de communes Ambert Livradois Forez, de Monsieur Alain MOLIMARD en tant que délégué titulaire au VALTOM en remplacement de Monsieur Jean-Claude DAURAT.

2023.073 Commission de Suivi de Site (CSS) de l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) du Poyet (Ambert), Changement de membre suppléant

Le comité syndical décide, à l'unanimité, de désigner M. Alain MOLIMARD en tant que membre suppléant à la CSS (et au bureau de celle-ci) de l'ISDND du Poyet à Ambert et ce, en remplacement de M. Jean-Claude DAURAT.

2023.074 Marchés publics à procédure adaptée (MAPA), Délégation du Président

Le comité syndical prend acte de la liste des marchés publics passés en procédure adaptée par le VALTOM pour la période du 1^{er} septembre 2023 au 19 décembre 2023.

2023.075 Mise à jour du tableau des effectifs

Le comité syndical décide, à l'unanimité, de :

- Mettre à jour le tableau des effectifs ;
- Autoriser le Président à faire toutes les démarches nécessaires à l'application de cette décision.

2023.076 Adhésion pôle santé au travail

Le comité syndical décide, à l'unanimité, de :

- Adhérer aux missions détaillées dans l'article n° 1 de la convention, à compter du 1^{er} janvier 2024 ;
- Autoriser le Président à signer la convention proposée par le Centre de gestion du Puy-de-Dôme ;
- Inscrire les crédits correspondants au budget de la collectivité selon les modalités détaillées dans la convention d'adhésion au pôle santé au travail.

2023.077 Taux de cotisation de l'assurance statutaire, actualisation

Le comité syndical décide, à l'unanimité, de :

- Voter la modification du taux de cotisation des contrats d'assurance statutaire conclu avec la société DIOT SCIACI ;
- Acter que les taux applicables à compter du 1^{er} janvier 2024 seront augmentés de 5 % ;
- Prévoir les crédits correspondants au budget ;
- Autoriser le Président à faire toutes les démarches nécessaires pour la mise en œuvre de cette décision.

Affaires financières et prospectives budgétaires

2023.078 Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) 2024

Le comité syndical prend acte du DOB 2024.

2023.079 Autorisation de mandatement de l'investissement 2024

Le comité syndical décide, à l'unanimité, d'autoriser le Président à :

- Engager et à mandater les dépenses d'investissement 2024 dans la limite des crédits repris ci-dessus, et ce, avant le vote du BP 2024 ;
- Reprendre ces crédits au BP 2024.

2023.080 Ligne de trésorerie 2024

Le comité syndical prend acte de la passation du contrat ayant pour objet une ligne de trésorerie pour l'année 2024 avec le Crédit Agricole Centre France (CACF).

2023.081 Adoption du Règlement Budgétaire et Financier (RBF)

Le comité syndical décide, à l'unanimité, d'adopter le règlement budgétaire et financier, au 1^{er} janvier 2024.

2023.082 Décision Modificative (DM) n° 3 du budget principal 2023

Le comité syndical décide, à l'unanimité, d'approuver la décision modificative n° 3 du budget principal 2023.

Innovation et prospective

2023.083 Financement VALTOM Energie Biométhane (VEB) : apport de précisions

Le comité syndical décide, à l'unanimité, d'autoriser le Président à donner son consentement à la sûreté du bon remboursement de toute sommes dues en principal, intérêts, intérêts de retard, frais et accessoires, qui seront dues par la Société VEB au titre d'un contrat de crédits d'un montant de 2 872 000 € à conclure, dont l'objet est le financement de la construction d'une unité d'épuration et frais liés à, qui sera située route de Puy-Long à Clermont-Ferrand, parcelles cadastrées section CY numéros 0049 et 0101 pour :

- Nantir la totalité des titres, qu'il détient de la Société VEB et agréer Crédit Agricole Centre France (CACF) en qualité d'adjudicataire éventuel ;
- Consentir au blocage de son compte courant d'associé à hauteur de 474 000 € pendant toute la durée des crédits et signer la convention de blocage de compte courant d'associés afférente.

2023.084 VALTOM Energie Biométhane (VEB), cession à VEB par Waga Energy du contrat d'achat biogaz et de l'Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) et par le VALTOM des contrats de raccordement et d'injection avec GrDF et du contrat d'achat du biométhane avec ENGIE

Le comité syndical décide, à l'unanimité, d'autoriser le Président à :

- Signer l'avenant au contrat d'achat du biogaz avec Waga Energy ayant pour objet la cession de ce contrat par Waga Energy à VEB ;
- Signer l'avenant à l'AOT avec Waga Energy ayant pour objet la cession de cette AOT par Waga Energy à VEB ;
- Céder les trois contrats suivants du VALTOM à VEB :
 - Contrat de raccordement avec GRDF ;
 - Contrat d'injection avec GRDF ;
 - Contrat de rachat du biométhane avec ENGIE.
- Signer tout document afférent.

2023.085 Convention de partenariat entre le VALTOM et l'Association de l'International Toques Blanches

Le comité syndical décide, à l'unanimité, d'autoriser le Président à signer la convention de partenariat entre le VALTOM et la Section Auvergne de l'Association de l'International Toques Blanches portant sur la réduction, le tri et la valorisation des déchets du secteur de l'alimentation et de la restauration et la sensibilisation à la Lutte contre le Gaspillage Alimentaire.

Valorisation et recyclage

2023.086 Contractualisation pour la filière à Responsabilité Elargie du Producteur (REP) des Déchets d'Eléments d'Ameublement (DEA)

Le comité syndical décide, à l'unanimité, d'autoriser le VALTOM à signer avec l'ensemble des éco-organismes agréés le contrat de collecte territoriale du mobilier au nom de ses structures adhérentes, qui le souhaitent, pour la période 2024-2029.

2023.087 Convention partenariale 2023 entre ATMO Auvergne Rhône-Alpes et le VALTOM

Le comité syndical décide, à l'unanimité, d'autoriser le Président à signer la convention partenariale 2023 entre ATMO Auvergne-Rhône-Alpes et le VALTOM pour la surveillance de la qualité de l'air dans l'environnement du pôle multifilières de valorisation Vernéa.

2023.088 Convention entre l'Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement (INRAE) et le VALTOM, station ATMO Auvergne-Rhône-Alpes pour la surveillance extérieure du pôle Vernéa

Le comité syndical décide, à l'unanimité, d'autoriser le Président à signer la convention de mise à disposition d'un terrain à titre gracieux, établie entre le VALTOM et l'INRAE en vue de continuer à contrôler la qualité de l'air à proximité du pôle multifilières de valorisation Vernéa, par l'intermédiaire de l'association ATMO Auvergne-Rhône-Alpes et via la station de fixe de mesure de la qualité de l'air installée à proximité immédiate du pôle Vernéa.

2023.089 Avenant n° 10 au contrat de Délégation de Service Public (DSP) pour le traitement des déchets ménagers par incinération avec valorisation énergétique et par méthanisation

Le comité syndical décide, à l'unanimité, de :

- Approuver le projet d'avenant n° 10 au contrat de Délégation de Service Public (DSP) pour le traitement des déchets ménagers par incinération avec valorisation énergétique et par méthanisation ;
- Autoriser le Président du VALTOM à le signer dans des termes substantiellement conformes audit projet.
-

2023.090 Fermeture et reconversion de l'Installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI) des Nigennes de Saint-Eloy-les-Mines

Le comité syndical décide, à l'unanimité, de :

- Valider la fermeture de l'ISDI de Saint-Eloy-les-Mines au 9 janvier 2024 et le début de la post-exploitation ;
- Autoriser le Président à acter cette fermeture auprès des services de l'Etat et de signer tous les documents y afférents.

Economie circulaire et prévention

2023.091 Etablissements témoins, avenant n° 1 avec le Réseau Education à l'Environnement Auvergne (REEA) et convention avec Terana

Le comité syndical décide, à l'unanimité, d'autoriser le Président, à signer :

- L'avenant n° 1 à la convention pluriannuelle avec le REEA pour le programme d'actions 2023-2024 pour un montant total de 66 650 € HT ;
- La convention annuelle 2023-2024 avec le laboratoire TERANA, pour un montant total de 2 282 € HT.